DEPARTEMENT DES YVELINES

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Lave

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 24 janvier 2017

PUBLIE LE: 3 FEVRIER 2017

### Délibération n°240117-2 : Rapport d'orientation budgétaire 2017

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le dix-sept janvier deux mille dix-sept par suite de l'absence de quorum.

### **SEANCE DU MARDI 17 JANVIER 2017- NON QUORUM**

# **PRESENTS**

ACHERES Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE

ANDRESY Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE

Hugues RIBAULT, DELEGUE TITULAIRE

**CARRIERES-SOUS-POISSY** Charlotte GOSSELET, DELEGUEE TITULAIRE

CHAPET Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE

Véronique LABORDE, DELEGUEE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE Gérard HUSSON, DELEGUE TITULAIRE

**L'ETANG-LA-VILLE** Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE

LE MESNIL-LE-ROI Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT

Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Laurent RIBAULT, DELEGUE TITULAIRE

MEDAN Laurence LELARGE, DELEGUEE TITULAIRE

MEULAN-EN-YVELINES Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE

POISSY Florence XOLIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** Emmanuel LAMY, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Christophe GOETHALS, DELEGUE TITULAIRE

TRIEL-SUR-SEINE Manuela MARIE, DELEGUEE TITULAIRE

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication, dûment convoqué par le Président le dix-neuf janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.

# **SEANCE DU 24 JANVIER 2017**

# **PRESENTS**

**ANDRESY** Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE

AUBERGENVILLE Sylvia PADIOU, DELEGUEE TITULAIRE

CHAMBOURCY Christiane PIRET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAPET Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE

**CROISSY-SUR-SEINE** Etienne CATTIER, DELEGUE TITULAIRE

Gérard HUSSON, DELEGUE TITULAIRE

**FOURQUEUX** Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE

Anne DE JACQUELOT, DELEGUEE SUPPLEANTE

**L'ETANG-LA-VILLE** Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE

Florence GENOUVILLE, DELEGUEE TITULAIRE

**LE MESNIL-LE-ROI** Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE

**LE PECQ** Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT

Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Laurent RIBAULT, DELEGUE TITULAIRE

ORGEVAL Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE

POISSY Florence XOLIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Christophe GOETHALS, DELEGUE TITULAIRE

TRIEL-SUR-SEINE Manuela MARIE, DELEGUEE TITULAIRE

# **ABSENTS EXCUSES**

**ACHERES** Marc HONORE, DELEGUE TITULAIRE

Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE

Nicolas BENARD, DELEGUE SUPPLEANT Alfred ROSALES, DELEGUE TITULAIRE

AIGREMONT Alfred ROSALES, DELEGUE TITULAIRE

Ulrika BRUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT

ANDRESY Hugues RIBAULT, DELEGUE TITULAIRE

Véronique DOLE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**BOUGIVAL** Fabien SEBBAH, DELEGUE SUPPLEANT

Gaël DIOT, DELEGUE SUPPLEANT

**CARRIERES-SOUS-POISSY** Thibault LEDIN, DELEGUE TITULAIRE

Charlotte GOSSELET, DELEGUEE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Caroline DOUCET, DELEGUEE TITULAIRE Pascale BARON, DELEGUEE TITULAIRE

**CHANTELOUP-LES-VIGNES** 

Niavé CAMARA, DELEGUE TITULAIRE Lydie CREPPY, DELEGUEE TITULAIRE Jérôme BONNEAU, DELEGUE SUPPLEANT Youssef ABDELBAHRI, DELEGUE SUPPLEANT Véronique ZIMMER, DELEGUEE SUPPLEANTE Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE

CHAPET **CHATOU** 

Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE Eric GERNER, DELEGUE SUPPLEANT

**CROISSY-SUR-SEINE** 

Corinne MARTINEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE Patrick LESPAGNOL, DELEGUE SUPPLEANT

**FOURQUEUX** L'ETANG-LA-VILLE Bruno CHELET, DELEGUE TITULAIRE Sylvie HURTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE Sébastien PINET, DELEGUE SUPPLEANT Elisabeth MESSAGER, DELEGUEE TITULAIRE

LE MESNIL-LE-ROI

Christèle COLOMBIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY

Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE

LE VESINET

LE PECQ

Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE Frederic GOZLAN, DELEGUE TITULAIRE Francis GUIZA, DELEGUE SUPPLEANT François GLUCK, DELEGUE SUPPLEANT Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Evelyne GEFFROY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LES ALLUETS-LE-ROI

Viviane DOSSET, DELEGUEE SUPPLEANTE Laurence LAFONT, DELEGUE TITULAIRE

LOUVECIENNES

Jean-Baptiste CLAUZURE, DELEGUE SUPPLEANT Nicolas VATAR, DELEGUE SUPPLEANT

**MAISONS-LAFFITTE** 

Jacques BARREAU, DELEGUE TITULAIRE Janick GEHIN, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice VIVIEN, DELEGUEE SUPPLEANTE Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE Thierry GUILLOT, DELEGUE SUPPLEANT

**MARLY-LE-ROI** 

Emmanuela CARDOSO, DELEGUEE SUPPLEANTE Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE SUPPLEANTE Matthieu DUBREUIL, DELEGUE TITULAIRE Eric DEWASMES, DELEGUE SUPPLEANT

MEDAN

Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE

**MEULAN-EN-YVELINES** 

Jordan FOSSE, DELEGUE TITULAIRE Stéphanie MARTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**MORAINVILLIERS ORGEVAL** 

Christèle GRANDIN, DELEGUEE TITULAIRE Michel BARDOT, DELEGUE SUPPLEANT Karl OLIVE, DELEGUE TITULAIRE

**POISSY** 

Karine EMONET-VILLAIN, DELEGUEE TITULAIRE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Gilles DJEYARAMANE, DELEGUE SUPPLEANT Karel KURZWEIL, DELEGUE TITULAIRE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT

TRIEL-SUR-SEINE

Thomas BATIGNE, DELEGUE SUPPLEANT Frederique BROCHOT-MAHER, DELEGUEE SUPPLEANTE

**VERNEUIL-SUR-SEINE** 

Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE SUPPLEANT Patrice JEGOUIC, DELEGUE TITULAIRE

Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE SUPPLEANT Julien FREJABUE, DELEGUE SUPPLEANT

**VERNOUILLET** Henriette LARRIBAU, DELEGUEE TITULAIRE

Charlotte PREVERAUD DE VAUMAS, DELEGUEE SUPPLEANTE

**VILLENNES-SUR-SEINE** 

Marcel DJOURNO, DELEGUE TITULAIRE Jean-Pierre LAIGNEAU, DELEGUE SUPPLEANT

# Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux Madame Nadine FOURNIER, Attachée des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	34
QUORUM	35
<u>Délégués présents</u>	20
Déléqués comptant pour le vote	20

# **OBJET: RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017**

**RAPPORTEUR**: Monsieur le Président

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire ministérielle en date du 30 novembre 2015 portant sur l'application de la loi NOTRe ;

# LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à la majorité (5 voix contre, 1 abstention),

APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2017.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 0 3 FEV. 2017

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de l'affichage le

0 3 FEV. 2017

**Pour Extrait Conforme** 

Le Président du Syndicat Intercommunal

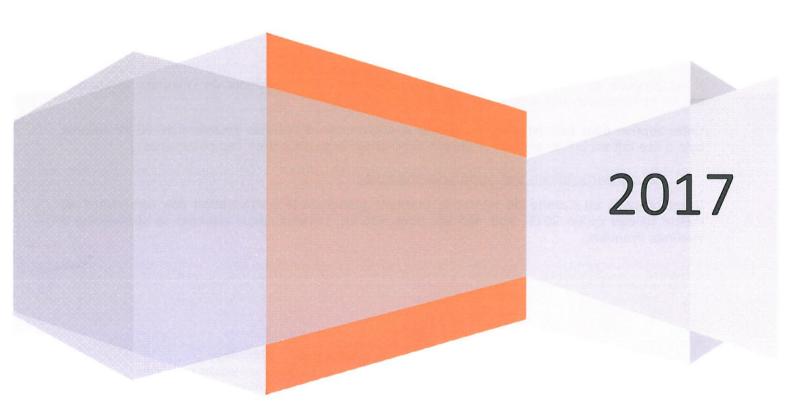
Jean-Noël AMADEI

This you file

ver and bit



# Rapport d'orientation budgétaire



**OBJET: RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017** 

Accusé de réception en préfecture 078-200037489-20170203-240117-2-DE Date de télétransmission : 03/02/2017 Date de réception préfecture : 03/02/2017

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

La procédure budgétaire a été modifiée par la loi du 7 août 2015 dite Loi NOTRe¹ et ses décrets d'application². Le débat d'orientation budgétaire qui n'a pas en lui-même de caractère décisionnel, doit dorénavant faire obligatoirement l'objet d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui doit être voté par le comité. Ce rapport doit également être mis en ligne sur le site internet de la collectivité dans un délai d'un mois suivant son adoption comme pour tout autre document budgétaire (L.2313-1 CGCT) et doit être transmis aux communes membres de l'EPCI (L5211-36 CGCT).

Quant au fond, les informations devant figurer au ROB sont les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, les informations sur la structure, la gestion de la dette, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs (L5211-36 et L2312-1 CGCT). Hormis les orientations budgétaires, ces dernières informations n'ont pas lieu d'être dans le cadre du SIDECOM.

En l'état actuel des connaissances, il est proposé au Comité de baser les prévisions du rapport d'orientation budgétaire sur les populations légales 2013 entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, celles de 2017 n'ayant pas encore été publiées par l'INSEE. Ces populations s'élèvent à :

- 330 666 habitants pour les communes câblées ;
- 53 289 habitants pour les communes non câblées ;
- soit un total de 383 955 habitants (au lieu de 382 414 habitants en 2015).

Le Budget du SIDECOM se compose de deux principaux postes de dépenses, les frais généraux du Syndicat et la participation des communes au programme Yvelines Première.

## A - Recettes: Orientations et propositions pour 2017

# 1) Excédent de fonctionnement

Il est proposé au Comité de reprendre par anticipation les excédents de l'exercice 2016, soit 65 k€ en fonctionnement et 3,9 K€ en investissement.

Cette reprise peut permettre d'augmenter la subvention d'Yvelines Première de 30 k€ comme cela a été fait en 2016, sans pour autant augmenter la participation des communes.

### 2) La participation des communes membres

Il est proposé au Comité de laisser le montant global de la participation des communes au même niveau qu'en 2016, soit 485 k€, dont 435 k€, initiaux, pour abonder la subvention à Yvelines Première.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Décret n° 2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération de documents d'informations budgétaires et financières Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire

Décret n° 2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement prévus par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

# B - Dépenses : Orientations et propositions pour 2017

# 1) Les frais généraux

Accusé de réception en préfecture 078-200037489-20170203-240117-2-DE La prévision pour l'exercice 2017 est identique à la réalisation de plante de télétransmission : 03/02/2017.

généraux devraient s'établir à environ 55 k€, dont 32 k€ pour la quote-part du syndicat dans les frais généraux et la masse salariale des services centraux mutualisés des syndicats intercommunaux et 23 k€ pour les indemnités aux élus et les charges de retraite afférentes.

# 2) La subvention à Yvelines Première

En plus de la subvention habituelle de 435 k€ financée par la participation des communes et dans l'attente des dernières évolutions à venir cette année, il est possible d'accorder une subvention exceptionnelle de 30 k€ à Yvelines Première, tout comme pour l'année 2016, et de porter ainsi le montant de la participation à 465 k€. Cette augmentation accordée ne le serait que de façon exceptionnelle afin d'accompagner Yvelines Première dans la réalisation de ses projets pour l'année 2017.

Le projet de réalisation d'une chaîne unique sur les Yvelines reste un objectif. L'idée qui avait été évoguée d'entrer dans la SEM de Tyfil 78 reste financièrement compliquée à mettre en œuvre. C'est pourquoi la création d'une nouvelle SEM est envisagée en collaboration avec la Communauté d'Agglomération « Saint Germain Boucles de Seine » et la Communauté Urbaine « Grand Paris Seine et Oise ».

Dans le cadre de l'avenir du SIDECOM et d'Yvelines Première, quatre pistes ont été recensées :

- Suite aux positionnements des agglomérations, faire perdurer la situation actuelle avec une subvention équivalente, mais qui ne permet pas de pérenniser l'activité de la chaîne.
- Augmenter la cotisation des adhérents pour couvrir les budgets d'Yvelines 1ère votés par les mêmes adhérents.
- Alléger la structure de la chaîne (exemple : Web TV prise en charge par le SIDECOM), et diminuer son budget.
- Arrêter le financement de la chaîne de télévision locale.

Ces 4 pistes dépendent elles aussi des dernières avancées d'Yvelines Première.

Ainsi, il est proposé au Comité que la subvention exceptionnelle de 30 k€ soit prise en charge par le biais des excédents de fonctionnement dégagés à la fin de l'exercice 2016, et pour cela de procéder à une reprise anticipée du résultat dans le cadre du Budget Primitif 2017.

En se basant sur la population au 1er janvier 2016, la cotisation par habitant devrait ainsi s'établir à 1,4135 € pour les communes câblées et 0,3305 € pour les communes non câblées.

Les propositions du présent rapport peuvent subir des modifications qui seront inscrites et débattues lors du Budget primitif.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le rapport d'orientation budgétaire.

SIDECOM

Projet de Budget Primitif pour l'exercice 2017 : Section d'Exploitation

on ROB 2017		9,39 65 000,00											- 10					0,00 50 000,00	00'00 20 000'00	0,59 435 000,00	435 60 000	8-2900 te <b>3</b> e te <b>3</b> e	de réception en préfectu 037489-20170203-2401 télétransmission : 03/02 réception préfecture : 03
16 Exécution au 09/12/16		97 708,39						-			22							00'000 09 00	00 20 000,00	00 435 010,59	00 435 010,59	39 582 718,98	
Budget 2016		97 708,39																20 000'00	20 000,00	435 000,00	435 000,00	582 708,39	
LIBELLE RECETTES		Excédent de fonctionnement reporté																Participation aux frais généraux	Frais Généraux	Participation des Communes au Programme local	Participations Programme Local	TOTAL BUDGET (A+B)	
CODE		200																74	Sous-Total	74	Sous-total		
ROB 2017	200,00	500,00	200,00	1 800,00	27 600.00	400,00	00'0	100,00	100,00		6 500,00	300,00	7 400,00	35 500,00	26 000,00	26 000,00	22 000,00	23 500,00	85 000,000 A	465 000,00	465 000,000 B	920 000,00	
Exécution au 09/12/16	118,80	118,80	390,00	1 785,45	2 739.45	00'0	00'0	32,14	00'0		6 500,00	240,00	6 772,14	9 630,39	26 000,00	26 000,00	21 736,80	23 145,72	58 776,11	465 000,00	465 000,00	523 776,11	
Budget 2016	500,00	200,00	200,00	1 700,000	54 408.39	400,00	4 800,00	100,00	100,00	00'0	00'000 9	00'0	11 400,00	66 308,39	28 000,00	28 000,00	22 000,00	23 400,00	117 708,39	465 000,00	465 000,00	582 708,39	
LIBELLE DEPENSES	Fournitures administratives	Sous-total Achats et variation de stocks	Sous-traitance générale (cig)	Assurances Frais divars (Enuilibre)	Sous-total Services extérieurs	Indemnité au comptable	Honoraires	Honoraires divers	Voyages et déplacements	Missions Réceptions	Remboursement de frais intersyndicats	Autres	Sous-total Autres services extérieurs	Chapitre 011 - Charges à caractère général	Personnel extérieur	Chapitre 012 - Charges de personnel	Indemnités des étus Indemnités des étus - cotisations retraite	Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	Frais généraux	Participation au programme local	Participations Programme Local	TOTAL BUDGET (A + B)	
NATURE	6064	09	611	618	61	6225	6226	6228	6251	6256	6287	6288	62		6218		6537	191 - 19	A Sous-Total	6281	Sous-total		

SIDECOM

Budget Primitif pour l'exercice 2017 : Section d'investissement

BP 2017	3 923,02	3 923,02 3 923,02
CA 2016	3 923,02	3 923,02
BP 2016 Budget 2016 CA 2016	3 923,02	3 923,02
BP 2016		00'0
LIBELLE RECETTES	Excédent d'investissement reporté	TOTAL BUDGET
CODE	001	
BP 2017	3 923,02	3 923,02
CA 2016		00'0
BP 2016 Budget 2016 CA 2016	3 923,02	3 923,02
BP 2016		00'0
LIBELLE DEPENSES	Concessions et droits similaires	TOTAL BUDGET
CODE	2051	